

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 5

Artikel: Il y a cent ans
Autor: Porta-Collet
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les personnes qui ont
reçu le CONTEUR à l'essai depuis deux
mois que nous prendrons l'abonnement
en remboursement pour fin janvier.

CEUX QUI SONT ARRIVÉS

A vanité, l'orgueil sont défauts fréquents
ici-bas. Et dans les défauts qui affectent
la pauvre humanité, défauts nom-
breux en regard de la rareté des qualités, la vanité
et l'orgueil sont parmi les plus difficiles à
guérir. Ce sont défauts « de naissance » et
souvent aussi de mort.

Chose curieuse, les gens orgueilleux, vaniteux,
à moins qu'ils ne soient dans une situation so-
ciale qui leur permet toutes les fantaisies et leur
en facilite la réalisation, sont gens que ne préoc-
cupent pas certaines choses essentielles de la vie
et qui importent à la dignité intime des person-
nes que ne tourmente pas le démon de la vanité et
de l'orgueil.

Ah ! ceux-là sont des heureux et font des heu-
reux, qui savent se contenter sagement et le sou-
rire aux lèvres du sort qui leur est échu en par-
tage et qui trouvent dans l'accomplissement ré-
gulier de leur devoir, envers eux-mêmes, en-
vers leurs prochains, envers leurs supérieurs et,
s'ils sont croyants, envers Dieu.

Quant aux autres, laissons-les à leur folles am-
bitions, à leurs chimères. Ils ne sauront faire
leur bonheur et moins encore celui des autres.
Vies nulles, inutiles, nuisibles même, à certains
égards. Hélas, les malheureux, ils ont oublié la
morale de la fable de la « Grenouille et du Bœuf ».

Que de dignité, que de grandeur, que de no-
blesse dans certaines vies, cachées pour le monde,
mais rayonnantes des clartés de la bonté agissan-
te, sous le voile protecteur de la modestie. Peu de
bruit, beaucoup d'effet.

Au contraire, que de petites gens, que de com-
promissions dans ces existences que talonne une
ambition démesurée et qui n'est pas la bonne,
celle qu'il est permis à tout homme d'avoir, celle
qui satisfait en toutes choses sa conscience et
qui aussi de tirer, pour le bien de la commu-
nauté, tout le parti qu'on peut tirer des dons, des fa-
cultés, des aptitudes que nous a donnés la na-
ture.

Alors que plusieurs, arrivés au terme de leur
vie, rêvent d'obsèques imposantes, fastes dont ils
ne jouiront pas, du reste, d'autres — et ce sont
les sages — expriment à l'heure suprême leur in-
tense désir que l'on supprime toutes les formalités
d'usage. Ils font le dernier voyage sans tam-
bour ni trompettes et sans tous ces compli-
cés qui, très souvent, obsèdent plus qu'ils ne
consolent la famille affligée. Pas d'honneur, pas
de suite.

Le lendemain de l'enterrement, un avis dans
les journaux, avise les parents éloignés, les amis
et connaissances que tout est accompli.

Requiescat in pace !

X.

Fâcheuse lacune. — Vous avez l'air triste, Mon-
sieur Calino ?

— Il y a de quoi ! Figurez-vous que je viens d'en-
terrer mon meilleur ami, et que je ne suis pas fichu de
me rappeler son nom !



ONNA VEINDZANCE

QUAND bin lo bon villio catsimo d'Oster-
va dit que la veindzance est defeindia ai
chrétiens dé mémo qu'ài Jui, on travève
tot parà dâi dzeins qu'ont portant étâ reçus,
qu'on derâi que n'ont jamé recordâ clia déman-
da, et que font dinsé état de n'êtré ni chrétiens, ni
pi Jui.

Gabiottet dévessâi menâ on moulo pè Lozena.
Cé moulo qu'êtâi eintetsi que dévant, découté lo
catse-borré, étâi ézi à tserdzi ; assebin Gabiottet
ne sè pressa-té pas ; et coumeint l'êtâion prâo
accouâiti po menâ lo fémé, sè peinsâ que l'êtâi
prâo vito dè préparâ lo tsai lo matin, dévant dè
parti.

Dévaï lo né, lo dzo dévant, quant l'est que l'a-
bréva lè tsévaux, ne sè pas se lè menâ ào borné
pè la crinière, ào bien se lo lincou lâi tsequâ dâi
mans à na dzevatâie que fe lo Bron, mâ tantia
que cé tsévaï eut la bianna dè cabriolâ, et on
iadzo que sè cheinte libro, lo vouaïque lavi ein
léveint la coumeincoura derrâi, et ein faseint dâi
débordenaïes pi què lo lulu dè Pompaplîé à la
fêta civiqua dè La Sarraz. Ma fâi faille traci, et
n'est qu'après avâi corratâ na demi-hâora, qu'on
lo put raccrotsi ; assebin Gabiottet étâi reindu et
la gardâvè balla à se n'héga.

Lo leindéman matin, faille don préparâ lo tsai,
et tandi que lo vôleit coumeincivè dza à traîré lè
clliavettès po eingraissî lè z'assi, Gabiottet lâi fâ:
Arréta-tè vâi on moment ! faut que clia pesta
dè Bron mè payâi se n'escampetta dè hier-a-né ;
te n'eingraissèré que lè ruès dào coté dè la Grise,
et on s'èin fot que lè z'abots veréyont grâ dào
coté dào Bron, tant pis por li, sarâ bin son dan.
Lo vôleit n'eingraissâ don què dào coté dè la ca-
valla, et quand lo tsai fut tserdzi et lè tsévaux ap-
plyi, Gabiottet preind se n'écoudjâ, éclliattè
onna pétâie ein faseint *hû!* et tot conteint dè
peinsâ que cein vivivè chà po la Grise et grâ po lo
Bron, ye fe à tstufe : Ora, tè ! te l'as tu iadzo
te n'affèrè, villie rosse ! hardi, trace pi coumeint
hiaï se te pào ; et po lo puni bin mé, s'agueliâ
onco su lo tsai, mâ tot d'on coté, po fèrè pèsâ la
tserdze dè cé tsancro dè tsévaï.

Un bouillon allongé. — Le curé d'une de nos com-
munes du canton était connu et renommé pour son
libéralisme et les excellents diners qui se faisaient
à la cure.

Un paysan rusé, eut l'idée d'apporter au curé une
vieille poule invendable. Le brave curé le remercia
et l'invita à dîner de façon telle que la semaine sui-
vante le paysan revint s'informer auprès du curé
comment il avait trouvé la poule qu'il lui avait ap-
portée.

— Excellente, mon brave homme, et puisque vous
arrivez à ce point, nous allons nous mettre à table.
Trois jours après, un autre campagnard se pré-
sente au curé en lui disant :

— Je suis le voisin de celui qui vous a donné la
poule.

— Enchanté de vous voir, mon ami, répond le cu-
ré, et vous ne me refuserez pas de partager mon
dîner.

Le surlendemain, un troisième larron frappe à la
cure et se présente en disant :

— Monsieur le curé, je suis le voisin de celui qui
vous donna la poule l'autre jour.

— Je suis bien aise de vous voir ; acceptez donc
quelque chose avec moi, vous me ferez plaisir.

L'autre ne se fit pas prier ; on se mit à table et
le curé lui fit servir un grand bol de soupe à l'eau
chaude.

Tête du quidam.

— Mon brave homme, lui dit le curé, ne vous éton-
nez pas si mon bouillon est un peu fade, c'est le
bouillon du bouillon de la poule que le voisin de vo-
tre voisin m'apporta l'autre jour.

IL Y A CENT ANS

BATEAU à vapeur le Léman Vaudois. —
Service régulier du mois de janvier.
Pendant le mois de janvier et jusqu'à
nouvel avis, les courses du Léman Vaudois se-
ront réduites à deux par semaine d'Ouchy à Ge-
nève et retour.

Les jours de départ sont fixés comme suit :
d'Ouchy pour Genève, le dimanche et le mercredi
à 10 heures du matin ; de Genève pour Ouchy, le
mardi et le vendredi, à la même heure.

La baisse des eaux ne permettant plus l'entrée
du Léman dans le port de Genève, l'ancre sera
jetée à Sécheron, devant la propriété de MM.
les frères Dejean, qui ont bien voulu faciliter de
tout leur pouvoir les arrangements à prendre
pour l'embarquement et le débarquement des pas-
sagers, pour le transport de leurs effets et pour
celui de leurs personnes quand ils ne voudront
pas faire à pied le trajet de Sécheron à la ville, et
de la ville à Sécheron.

Les effets des passagers, débarquant à Séche-
ron, seront placés dans un char parfaitement
couvert et transportés de suite à Genève, au bu-
reau du Léman, chez MM. Chapponnière et Nes-
sel. Ceux des passagers qui embarquent à Séche-
ron y seront transportés de même depuis Genève,
s'ils sont remis au bureau du Léman, avant 9
heures du matin.

Ces transports seront faits au frais de l'admini-
stration.

Les passagers, débarquant à Sécheron, seront
conduits à Genève, s'ils le désirent, dans de
bonnes voitures qui leur seront fournies par MM.
Dejean pour le prix de 4 batz par personne.
Ceux qui voudront embarquer à Sécheron et qui
désireront y être conduits depuis la ville en voi-
ture, en trouveront des prêtes au même prix de
4 batz par personne, devant le bureau de MM.
Chapponnière et Nessel, où ils voudront bien se
rendre à 9 1/2 heures précises du matin.

Les salons du bateau sont bien chauffés, ainsi
que ceux de la maison neuve sur le grand quai à
Ouchy, où les passagers qui attendent le départ
du bateau sont invités à se rendre ; ils seront
aussi reçus à Sécheron dans des salons chauffés.

Les bureaux de renseignements sont à Lau-
sanne chez MM. Francillon et Comp. et à Genève
chez MM. Chapponnière et Nessel.

Souliers imperméables. — Depuis très long-
temps on a cherché à rendre les souliers imper-
méables, afin de se garantir de l'humidité des

pieds, que beaucoup de personnes ne peuvent supporter sans être indisposées, et qui en général est très nuisible à la santé. Après beaucoup de recherches et d'expériences, le sieur Dupertuis, maître cordonnier en cette ville, a trouvé le moyen sûr de rendre le cuir imperméable au point que les souliers, trempés extérieurement dans l'eau pendant plusieurs jours, resteront parfaitement secs intérieurement. La préparation qu'il fait subir au cuir contribue d'ailleurs beaucoup à la durée des souliers qu'il fabrique avec solidité et élégance ; ils sont enduits d'un cirage de sa composition, adapté au cuir ainsi préparé. Sa demeure est à la rue du Pré N° 10.

Margot, à la Cité, prie la personne qui lui a laissé, le jour de la Ste-Barbe 1824, un petit mortier à lancer des grenades, de le réclamer, d'ici au 31 courant, à défaut, on en disposera.

Des perches de bois de fayard pour la chambre et la cuisine ; plus, du sapin sec à vendre au moule, des fascines et autres bois de cuisine au moule. S'adresser à Jean Ducret, à la pinte de l'auberge d'Ouchy.

Frédéric Jaques, marchand bijoutier, rue Mercerie, vient de recevoir un nouveau genre de taille-plumes, d'un emploi très facile même pour les vieillards et les enfants ; il fait un nouveau genre de croix et boucles d'oreille en cheveux, dont on peut voir les modèles chez lui. Les personnes qui lui ont demandé des cassettes à cossin et glace, en trouveront un joli choix.

M. Delay-Maulaz, fabricant de dentelles en fil, au N° 6, rue Mercerie, continue à être bien assorti dans cet article qu'il cède au plus bas prix, en gros et en détail ; on trouve chez lui du charbon de fayard, première qualité, à 5 batz la seille, et du bon fromage de montagne, en gros et en détail.

La directrice actuelle des crutz a l'honneur d'exprimer aux personnes qui y contribuent combien elle est heureuse de pouvoir leur annoncer qu'elle a pu faire habiller chaudement plus de quatre-vingts pauvres, vieillards et enfants de tout âge, et avoir pu donner à beaucoup d'autres malheureux des secours en argent et autres choses nécessaires à leur état ; elle espère que les souscripteurs charitables voudront bien continuer de la mettre à même de distribuer encore de leur part et que cette bonne œuvre fera leur récompense.

Mme Porta-Collet.

Les abonnés à la Feuille d'Avis sont priés d'observer que le prix de cette feuille, comme cela est indiqué au-dessus de quelques-uns des numéros, est de 4 francs par année pour la ville, et de 5 batz au porteur. En sorte que ces 5 batz, quoiqu'acquittés au jour de l'an, ou les jours suivants, sont dûs par les abonnés, et ne sont nullement des étrennes.

CHEVEUX COURTS

*Chevelures des adorées
Jolis frisons, boucles dorées,
Qu'un peu de brise éparpillait !
Longues tresses des jeuneilles
Qui promenaient des étincelles
Sur la peau de lis et d'aïeul !
Parure qui fut la première
Qui vous habillait de lumière
Comme des reines de roman !
La main sacrilège est passée...
Et maintenant — ô fiancée ! —
Mon cœur est triste infiniment...
Mon cœur qu'un peu de songe affolle
Cherche en vain vos frimousses folles
Et l'éclair au fond de vos yeux...
Nos amours, nos belles folies,
Vous les avez ensevelies
Dans la gloire de vos cheveux !...*

E.-G. Perrier.

GENS DE CHEZ NOUS !

UNE tâche à remplir, un recensement à faire, et ce sont quelques expériences de plus.

Pour faire un recensement, il faut passer de maison en maison, de ferme en ferme, arriver chez le paysan au moment où il « gouverne » pour être sûr de le trouver chez lui. Car il s'agit de demander des renseignements « précis », d'obtenir l'âge exact de chacun, de savoir le lieu de sa naissance, le nom de sa commune d'origine, etc., enfin quoi, un tas de choses indiscrètes.

Et je commence par mon plus proche voisin, le père Abram.

Le père Abram est dans sa grange, après sa têche de regain fleurant si bon le serpolet.

— Bonjour, père Abram ! Je viens pour le recensement.

— Bonjour ! Ah oui, ce recensement. J'ai toujours cru que dans ces départements, ils s'occupaient surtout des bêtes. Enfin, qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?

— Voyons-voir, père Abram, quel est votre âge, au tout fin juste ?

— Mon âge... euh ! je ne dois pas avoir loin des soixante.

— Voyons, père Abram, ne faites pas comme les dames. Avez-vous vu la guerre de 70 ?

— Oh, bien sûr ; même que j'étais à l'école quand on nous a donné congé pour laisser la salle libre pour les pantalons rouges. Je pouvais bien avoir huit ou neuf ans.

— Donc, comptons. De 70 à aujourd'hui, 57 ans, plus huit ou neuf, ça fait 65 ou 66. Diable, vous cherchiez à vous rajeunir, père Abram.

Enfin, après dix bonnes minutes, j'ai pu arriver à savoir que le père Abram était de la Chan-deleur 1861.

La bonne Mélanie-Eugénie-Placidie est une bonne grand-mère de 78 ans qui n'aurait guère su me dire son âge si elle n'avait eu un vieux papier pour me le dire de façon sûre et certaine. Malheureusement, l'indication du lieu de naissance manquait. Ce fut toute une histoire.

— Voyons, tante Placidie, vous devez savoir où vous êtes née ?

— C'est sûr ! Je suis née chez mon père.

— Mais votre père, où demeurait-il ?

— Chez nous, dans la maison qu'il avait héritée de son oncle Elie.

— Ah bon ! Mais la maison de cet oncle Elie, où était-elle ?

— A Froideville, donc... Mais un verre de piquette, mon bon Mosieu ?

Pas de refus.

Wilhelmina est une plantureuse jeune femme de 35 ans, transplantée chez nous à un âge très tendre, et qui ne se ressent guère de son origine zurichoise. Elle a épousé un brave ouvrier de campagne de chez nous et lui a donné, tout à la file, sept fils et deux filles. Enfin, elle est à tel point musicalement douée qu'elle a obtenu en son temps de son mari l'autorisation de donner à son troisième fils le prénom d'Orphéon.

Et comme il s'agit d'étiqueter, toute sa nichée, Wilhelmina nous reçoit avec un sourire des plus accueillants.

— L'âge de ma marmaille ? Ce n'est pas bien difficile, mais il faut que j'y réfléchisse un peu. Voyons, j'ai eu mon premier une année, jour pour jour, après mon mariage. Eh bien, je me suis mariée la veille du Jeûne 1914. Alexandre-Ulysse, mon premier, est donc du samedi avant le Jeûne 1915.

— Pas bien possible, Madame, parce que la date du Jeûne varie d'une année à l'autre. Alors, tâchez de vous souvenir un peu mieux.

— Oh, écoutez, je m'en souviens, à présent. Il est né donc la veille du Jeûne, le jour où mon beau-frère s'est marié. J'étais invitée à la noce, mais vous pensez bien que je n'ai pas pu y aller. C'était le 15 septembre, 1915 donc.

— Et d'un. Voilà pour le premier. Et le second ?

— Popaul est né au mois de janvier suivant, et Orphéon est de la même année, de décembre.

— En 1917, vous voulez dire ?

— Non, en 1916 que je vous dis. Ah, attendez-voir, vous pourriez bien avoir raison...

J'étais déjà loin, en route pour la demeure de l'officier de l'état-civil, les enfants étant tous nés dans la commune.

Le « père » Cimetièrre est un bon vieux garçon, que les gens du village ont ainsi surnommé, en francisant son nom, parce qu'en réalité, il s'appelle Kirchhof, et vient d'une commune voisine de Berne, la capitale. Un jour, les rhumatismes lui sont remontés le long des jambes, l'ont mordu aux reins et martyrisé jusqu'à rude souffrance. Il avait demandé du secours à sa commune qui l'avait rapatrié à Berne. Dix jour après, il était de retour, et disait à tous à chacun :

— Je n'y tenais pas, là-bas. Avec ces « Allemands » et leur maïs, ça ne pouvait pas durer. Et puis qu'ils m'interdisaient d'entrer au café...

J'ai donc retrouvé le père Cimetièrre au milieu de ses choses familières, un pauvre petit mobilier ; et il s'y trouve heureux.

— Votre âge, Cimetièrre ?

— Septante-six ans. Le 17 janvier 1851, né à Lausanne.

— Va bien. Mais originaire d'où ? Vous êtes Bernois, sauf erreur ?

La voix de fausset de Cimetièrre se tait.

— Votre commune d'origine, voyons !

Silence toujours plus obstiné.

Et comme je m'obstine aussi, la voix qui me répond se fait rageuse :

— Ne me parlez jamais de ces espèces d'Allemands !

R.-H. R.

NOUS, VAUDOIS !

LES lignes suivantes sont extraites d'un article de Benjamin Vallotton, publié l'an dernier, par un journal neuchâtois, sous le titre : « Au Pays de Vaud ».

C'est une admirable description de l'esprit et du caractère vaudois. L'auteur, espérons-le, nous en voudra pas de procurer aux lecteurs du *Conteur* l'occasion et surtout le plaisir de les lire.

Ce n'est, nous le répétons, qu'un extrait.

Les responsabilités, on ne les recherche guère. On craint de se compromettre, de s'égarer dans les lieux où l'on pourrait se faire remarquer, témoin ce citoyen qui, poussant la porte du temple un dimanche matin, la referma et regagna son logis, expliquant à sa femme :

— Je ne suis pas entré, il n'y avait pas tout à fait assez de monde.

On critique rarement en face. On atténue. Mais comme on a de l'esprit, et du meilleur, on se fait tout de même comprendre. Ayant servi un vin de qualité médiocre, un aubergiste entendit ce doux reproche, tombé de la bouche d'un consommateur récalcitrant :

— Prenez garde, monsieur, ouvrez l'œil et le bon : vous avez dans votre établissement un type qui vous verse du vin dans votre eau.

Au Pays de Vaud, où Calvin est tempéré par Rabelais, on est, en masse, religieux sans excès, mystique sans extase, parfois sympathiquement indifférent, tolérant toujours.

Tolérant parce que pétri de bonhomie. D'une bonhomie constante qui aide à triompher des difficultés et des ennuis de la vie, qui se traduit par un humour paisible, d'une imagination cocasse, à base de pitié et de goguenardise devant quoi tombent toutes les sévérités.

Pétri de bonhomie : de pitié, aussi. Est-il possible d'avoir meilleur cœur qu'au Pays de Vaud ? Est-il un « interné », un grand blessé, un « rapatrié » un enténébré de France pour n'en pas tomber d'accord ? Durant quatre ans, jour après jour, les anonymes vaudois furent bons avec une délicatesse, une spontanéité qui mériteraient un volume...

Cependant, le Vaudois, timide, doutant de lui isolément, à la recherche du mot juste, ne donne son « plein » que versé dans une collectivité.